



JUNIORS COTISATIONS ET CONDITIONS



COTISATIONS JEUNES & ECOLE DE GOLF

L'Ecole de Golf représente une section à part entière du Club, qui doit être respectée au même titre que l'ensemble des sections et des membres du GDR.

Lors des sessions de l'Ecole de Golf (voir tableau d'affichage devant le secrétariat), des entraînements ou des compétitions, le Pro est libre d'utiliser la zone du compact 3 trous, le driving-range couvert ou extérieur ainsi que de les réserver pour la section Juniors. Cette utilisation doit se faire dans le respect des membres en demandant leur accord de principe ou en les informant d'un blocage particulier d'une zone.

Le Pro se met en accord avec les membres présents sur les zones d'entraînement et doit les informer du présent règlement. Les enfants de la section Juniors appliquent et connaissent les règles de l'étiquette et du Golf comme tout autre membre.

CATÉGORIE D'ÂGE	ECOLE DE GOLF	COTISATION MEMBRE (pas obligatoire)	LICENCE FFG (obligatoire)
Jusqu'à 10 ans	105 €	80 €	21 €
De 11 à 18 ans	105 €	220 €	21 - 24 €

NB : un Junior fréquentant l'Ecole de Golf n'a pas obligation d'être membre du Golf du Rhin.

S'il n'adhère qu'à l'Ecole de Golf, il ne pourra pas participer aux tournois du Club (sauf Open) ni accéder aux installations golifiques du Club en dehors des horaires de l'Ecole de Golf.